

**Mail reçu le 19/09/2022 à 19h33**

Bonjour,

J'ai pris connaissance de l'enquête publique concernant le réensablement de nos plages.

Les plages sont un espace public et font parties de notre patrimoine dont je profite depuis ma naissance en tant que Pylatais de souche.

Le réensablement est obligatoire afin de préserver ce joyau et ayant suivi cette action depuis 20 ans je suis persuadé qu'il est fait en toute sécurité et en respectant l'environnement.

Cdlt